

Adoption du règlement interdisant les comportements inappropriés à l'égard des membres du personnel de la Ville de Montréal

« Nous saluons l'adoption d'un règlement attendu trop longtemps »

Yves Francoeur

Montréal, le 21 septembre 2026 – La Fraternité des policiers et policières de Montréal salue l'adoption par le conseil municipal du règlement interdisant d'injurier les policières et les policiers ainsi que les autres employés municipaux. La Fraternité salue également l'appui accordé par la mairesse à une mesure réclamée depuis de nombreuses années.

« L'idée est de promouvoir un dialogue respectueux et de protéger la dignité des personnes qui servent la population. Cette décision envoie un message clair quant aux standards de civilité qui doivent prévaloir dans notre société », a déclaré Yves Francoeur, président de la FPPM avant d'ajouter : « Ce règlement constitue avant tout un outil de prévention. Son objectif n'est pas de multiplier les constats d'infraction, mais plutôt de décourager les comportements dégradants, de réduire les tensions et de prévenir les situations inacceptables »

Ce type de réglementation est déjà en vigueur dans plusieurs municipalités québécoises et contribue à établir un cadre propice à des échanges respectueux. L'adoption du règlement par le conseil municipal constitue un pas important vers un environnement plus respectueux pour toutes et tous et une réaffirmation des valeurs de civisme et de respect.

– 30 –

Source :

Fraternité des policiers et policières de Montréal

Renseignements :

Martin Desrochers, martin@desrochers.ca